conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Date de dernière parution: 17.06.2020 Version Date de révision: 2.1 FR / FR 10.08.2021

Date de la première version publiée:

28.10.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Code du produit 151.947

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Agent de matage

mélange

Restrictions d'emploi recom- : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

mandées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : JASA AG

> Müslistrasse 43 8957 Spreitenbach

Schweiz

info@jasa-ag.ch, www.jasa-ag.ch

Téléphone : +41 (0)44 431 60 70 Téléfax : +41 (0)44 432 63 17

: Produktmanagement, Tél: +41 (0)44 431 60 70, sds@jasa-ag.ch Service responsable

1.4 Numéro d'appel d'urgence

: Toxikologisches Informationszentrum Zurich (STIZ), Tél: 145 Téléphone

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, en-

traîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouil-

lards/ vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de pro-

tection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: con-

sulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régio-

nale/ nationale/ internationale.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Orange, doux, extraits

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Orange, doux, extraits	8028-48-6 232-433-8 01-2119493353-35	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1B; H317 1 %	> 0 - < 2,5
Alcools, en C12-C15, éthoxylés	68131-39-5 500-195-7	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	> 0 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui mon-

trer l'étiquette).

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes

persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui

persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre sèche Pulvérisateur d'eau

Mousse résistant à l'alcool

Sable

Moyens d'extinction inappro-

priés

Jet d'eau à grand débit

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : En cas d'incendie/températures élevées, formation possible

la lutte contre l'incendie de vapeurs dangereuses/toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

tinction

Équipements de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire particuliers des pompiers : utonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex- : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

relatives à l'élimination".

Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles ap-

propriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR/FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients

bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

Le stockage doit être en accord avec le BetrSichV (Alle-

magne).

en commun

Précautions pour le stockage : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base	
Glycérol	56-81-5	VME (aérosol)	10 mg/m3	FR VLE	
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à

I'EN166

Protection des mains

Matériel Gants résistant aux produits chimiques

Remarques Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

> signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respec-

ter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utili-

sation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : pâte

Couleur : gris clair

Odeur : fruité

Point de fusion/point de con-

gélation

non déterminé

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Non applicable

Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles

Température d'inflammation : Non applicable

pH : 7 (20 °C)

Concentration: 100 %

Viscosité

Viscosité, dynamique : 85.000 mPa.s (20 °C)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR Date de la première version publiée:

28.10.2019

Viscosité, cinématique : non déterminé

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : complètement miscible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: non déterminé

Pression de vapeur : 23 hPa

Densité : 1,4 gcm3 (20 °C)

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Inflammabilité (liquides) : n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Orange, doux, extraits:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Alcools, en C12-C15, éthoxylés:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): < 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Orange, doux, extraits:

Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Alcools, en C12-C15, éthoxylés:

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Orange, doux, extraits:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Orange, doux, extraits:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Orange, doux, extraits:

LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 5,65 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 150 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Date de dernière parution: 17.06.2020 Version Date de révision: 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

algues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Alcools, en C12-C15, éthoxylés:

Évaluation Ecotoxicologique

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Orange, doux, extraits:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Alcools, en C12-C15, éthoxylés:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 5,06 (25 °C)

octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient Evaluation

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus...

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux

ou spéciaux.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Entreposer les récipients et les mettre à disposition pour le recyclage du matériel en accord avec les réglementations

locales.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 FR/FR 10.08.2021 Date de la première version publiée: 2.1

28.10.2019

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises

en compte: Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impli-

quant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles

84

(R-461-3, France)

Surveillance médicale renfor- :

Le produit n'a pas de propriétés CMR

cée (R4624-18)

Règlement (CE) no

moins de 5 %: Agents de surface non ioniques

648/2004, comme amendé

Agents conservateurs: **PHENOXYETHANOL**

Autres réglementations:

L'article traité contient des produits biocides Agents conservateurs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR Date de la première version publiée:

28.10.2019

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H315
H317
Peut provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
H318
Provoque de graves lésions des yeux.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

migues en France (INRS)

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organi-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Carsystem TEC LINE MATT MATTING MOUSSE

Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.06.2020 2.1 FR / FR 10.08.2021 Date de la première version publiée:

28.10.2019

sation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange: Procédure de classification:

Eye Irrit. 2 H319 Méthode de calcul Skin Sens. 1 H317 Méthode de calcul Aquatic Chronic 3 H412 Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.